

Université de Jijel  
Faculté des lettres et des langues  
Département de Français



# Cours de déontologie du travail

Masters 1 et 2 Sciences du langage  
Masters 1 et 2 Littérature et civilisation françaises

Par **Samia Chabouni** Maître de conférences HDR  
et **Farès Kessasra**, Professeur

## 1. Introduction générale :

Chez les grecs anciens, le projet de connaissance du monde était étroitement lié à un projet moral de recherche de la vie bonne, (le livre de la République de Platon). Ce lien étroit, bien que soumis à travers les âges, a réussi à se préserver et s'est maintenu du Moyen Âge à la Renaissance. Toutefois, à partir de ce moment charnière-et s'a accélérant durant le 18ème siècle-, le rapport entre le processus de connaissance du monde et la recherche d'une conduite droite se défait. Chacune de ces deux sphères de l'action humaine se développe alors le plus souvent en parallèle. Au cours du XXe siècle, le développement des sciences humaines et sociales, et en particulier dès l'essor des approches qualitatives, a soulevé, remet à l'ordre du jour le questionnement sur les liens qui existent entre la science qui dit le monde et l'homme qui le vit et le façonne. Plus particulièrement, les recherches qualitatives-, en questionnant la place du chercheur dans le processus de connaissance et la fonction des savoirs qu'il produit- ont contribué au renouvellement des questions sur le rapport entre la science et les sujets.

## 2. Définitions et concept fondamentaux

**2.1 Ethique/éthiques** : dérivé du mot grec Ethics qui veut dire morale. Certains le voit, et tire son origine du mot anglais qui signifie «mores», (coutumes) d'origine latine Morales et qui correspond au mot Ethos «coutumes» dans leur origine latine «Morales». Fondée sur des principes moraux, l'éthique concerne la détermination des principes qui distinguent le bien du mal, le bon du mauvais, le vrai du faux, elle renvoie aux principes de justice et d'équité, d'intégrité.

L'étude de l'éthique consiste à traiter les principes selon lesquels ils agissent en conséquence. En effet, elle s'articule sur les règles de comportement et de style, mode de vie, ainsi que sur l'étude des coutumes, l'éthique est une branche spécifique de la philosophie (philosophie de l'éthique) qui a pour objectif d'interroger les systèmes de valeurs en usage qui guident les conduites et les comportements humains. Elle est multiple et apparait intimement liée à l'apprentissage du dialogue. L'ouverture au dialogue signifie que l'autre est vu comme un interlocuteur acceptable.

Selon Malherbe en 2010, « *le but de l'éthique est que chaque sujet crée chaque jour son propre sens, sa propre façon de devenir plus humain* ». L'éthique est un travail d'équipe qui « *consiste à essayer de cultiver la congruence entre ce que l'on dit qu'on voudrait/pourrait faire et ce qu'effectivement on fait* ». elle consiste à tenter de réduire l'écart entre notre « monde idéal » et la réalité. Afin de prendre nos décisions, nous pouvons nous appuyer sur les règles fixées par le droit et la morale, qui démontrent une certaine rigidité nécessaire pour régler les conflits en société. Cependant, il est également indispensable de garder une part de subjectivité, de « bon sens » dans nos réflexions. Il pense qu'un équilibre est à trouver, « *entre le chaos et la rigidité* ». Chacune de nos décisions devrait répondre à trois exigences différentes (MALHERBE et al., 2010) :

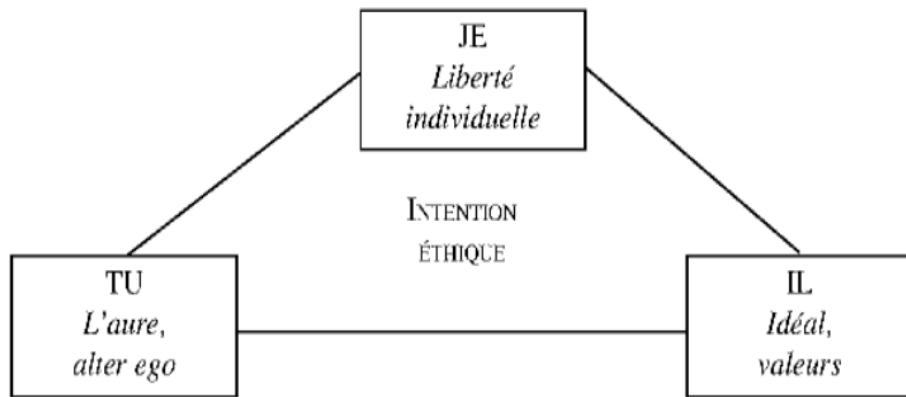
- L'héritage culturel (les morales)
- Les codes professionnels (la déontologie, le droit)
- Une réflexion éthique philosophique dans un contexte singulier.

Ricoeur la définit comme une « *qualité d'être avant tout* ». Il s'agit de penser « *la vie bonne avec et pour autrui dans des institutions justes* ». Afin de « *vivre mieux ensemble* », l'éthique s'intéresse à un triple soucis : celui de soi, celui de l'autre, et enfin celui de l'institution d'après son triangle de l'éthique composé de 3 pôles:

- Le pôle « *JE* » représente le « souci de soi-même ». Il s'agit du désir profond de vivre une vie bonne, d'exister pleinement.

- Le pôle « *TU* » représente le « souci de l'autre ». Il s'agit de respecter autrui, de penser avec et pour lui. « *le « JE » et le « TU » s'engendent mutuellement* ». En effet, il affirme que le respect de l'autre passe en premier lieu par l'estime de soi-même. Cela constitue le premier socle de l'éthique.

- Le pôle « *IL* » représente le « souci de l'institution ». La médiation entre deux libertés par des institutions justes est nécessaire.



Si dans l'histoire il a pu y avoir des moments où l'éthique était une et indiscutable (avec la fin du Moyen Âge et sous la domination de l'école scolastique), il n'en va de plus de même aujourd'hui. Il est courant de conjuguer l'éthique au pluriel (selon Muller). Les savoirs, les valeurs et les systèmes de pensée se sont multipliés entraînant l'abandon des certitudes éthiques. Il est donc nécessaire de faire le deuil d'une théorie de l'éthique unique et absolue, qui trouve ses racines dans une entité transcendante (au-dessus de l'existence physique). Plutôt, il apparaît que notre époque n'a d'autre choix que de fonder les éthiques sur la discussion.

**L'éthique (s) se distingue-t-elle de la Morale?** Contrairement à cette dernière, l'éthique n'est pas l'application d'un système prescriptif mais d'une réflexion critique, notamment sur les morales et leur héritage. Par conséquent, on constate de nos jours une prolifération des éthiques « locales », « situées », prolifération qui se vérifie dans le pullulement des éthiques appliquées en contextes de pratique professionnelle. L'éthique est l'art de diriger la conduite humaine en tenant compte, en conscience, des valeurs en jeu. Elle se réfère aussi au produit d'une réflexion portant sur les valeurs afin de les critiquer, de les renouveler, et ce à la mesure des changements que la vie quotidienne fait émerger. Une telle réflexion est alimentée par la morale, par la philosophie, par la psychologie et par la sociologie. À cet égard, le discours éthique est appréciatif.

**2.2 La morale** est constituée de principes ou de normes relatives au bien et au mal, qui permettent de qualifier et de juger les actions humaines. Certaines de ces normes peuvent être universelles (le respect dû à l'être humain en tant qu'homme, l'obligation de traiter les individus de manière égale, le refus absolu d'infliger de la souffrance sans raison...) et s'appliquent à tous les êtres humains. Elles peuvent parfois être juridiquement codifiées. Autrement dit, la morale est la théorie relative à la conduite humaine en tant qu'elle a le bien pour objet. Elle se réfère aussi aux mœurs, aux habitudes et aux règles de conduite admises et pratiquées par la société comme relevant du bien. Elle se réfère également aux institutions d'ordre juridique qui permettent à une société d'atteindre ses objectifs. Le discours moral est le plus souvent prescriptible. La différence entre morale et éthiques :

Éthiques	Morale
La signification religieuse est plus de nature laïque (non religieuse)	a une connotation religieuse.
elle comporte une notion d'autocontrôle. elle part de l'intérieur de la personne	Elle comporte une notion de contrôle imposée de l'extérieur
elle porte sur le positif et le négatif	Elle porte sur le bien et sur le mal ;
nous incite à réfléchir et nous rend responsable.	Elle nous interpelle et crée des obligations et des devoirs.

### 2.3 Déontologisme/déontologie :

Elle vient du grec deontos, ou qui veut dire « devoir » ou bien deon : le devoir et logos : le discours, la raison). Une morale qui fait appel à la raison, une morale du devoir (et des droits). La déontologie est la théorie des devoirs. Le terme a été créé par le philosophe anglais Jeremy Bentham dans son livre *Deontology or the Science of Morality*, «Ethics has received the more expressive name of deontology» écrivit-il en 1834. Il renvoie aux obligations que des personnes sont tenus de respecter dans leur travail. Il peut s'agir de travailleurs d'une même profession, comme les enseignants ou les ingénieurs ; de personnes au service d'un même employeur, comme les employés de la fonction publique, de gens exerçant des fonctions professionnelles semblables, comme les élus municipaux ; ou encore de travailleurs d'un même secteur.

Les obligations partagées par un groupe reflètent des valeurs où des principes jugés fondamentaux. On les consigne parfois dans un code de déontologie, aussi appelé « morale professionnelle ». Bien que la déontologie soit très présente dans divers milieux professionnels, beaucoup de travailleurs ne sont pas encadrés par les codes. Les codes, généralement fixés par les ordres professionnels, exercent deux fonctions principales : protéger le public et préserver la réputation des travailleurs. Ces deux valeurs sont menacées lors d'une infraction à un code.<sup>1</sup>

Une déontologie est un ensemble de règles, de recommandations et de devoirs qui régit l'activité d'un professionnel dans l'exercice de sa tâche. À la différence d'une déontologie, ce que l'on appelle une morale professionnelle est un ensemble de règles et principes qui reste souvent implicite et se transmet dans l'exercice de la pratique de manière diffuse (par imprégnation ou mimétisme).

L'objet de la déontologie n'est donc pas de fonder philosophiquement la notion d'obligation, ni de comprendre en quoi un devoir est un devoir, mais d'inventorier les obligations qui incombent à un professionnel dans l'exercice de sa tâche. Ceci étant dit, philosophiquement, fonder la morale sur des principes aussi peu nombreux que possible : telle est l'ambition de la déontologie selon Emmanuel Kant (1724-1804). Le déontologisme moniste fait dériver toutes nos obligations d'un unique principe, comme l'impératif catégorique dans la doctrine de Kant. Le déontologisme pluraliste refuse un tel réductionnisme et affirme que les actions humaines sont à juger en fonction de plusieurs principes distincts, comme le devoir de ne pas faire de mal à autrui inutilement (principe de non-malfaisance), le devoir de se conformer aux engagements librement donnés (principe de fidélité), le devoir de remercier ceux et celles qui nous ont aidés (principe de gratitude), le devoir de compenser les personnes à qui nous avons fait un tort (principe de justice restaurative), etc.<sup>2</sup>

Le déontologisme de Kant s'articule sur trois formulations de l'impératif catégorique:

- **1ère formulation** : l'universalisabilité (un dépassement de l'objection du calcul impossible)
- **2ème formulation** : la dignité (un dépassement de l'objection du sacrifice)

<sup>1</sup>Voir :<http://www.ethique.gouv.qc.ca/fr/ethique/quest-ce-que-lethique/quest-ce-que-la-deontologie.html>

<sup>2</sup>[https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89thique\\_d%C3%A9ontologique](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89thique_d%C3%A9ontologique)

- 3ème formulation : l'acceptabilité rationnelle (un dépassement de l'objection de l'exigence morale trop forte) 5

## DÉONTOLOGIE,

ou

### SCIENCE DE LA MORALE.

OUVRAGE POSTHUME

DE JÉRÉMIE BENTHAM,

REVU, MISE EN ORDRE ET PUBLIÉE

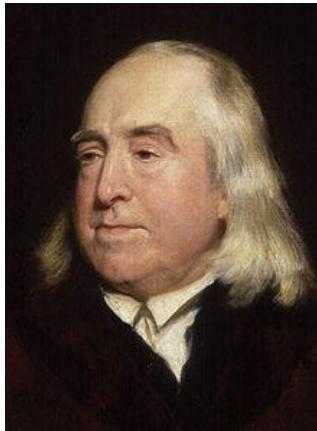
PAR JOHN BOWRING,

ÉDITION SUR LA MARGUETTE

PAR BENJAMIN LAROCHE.



I.



PARIS.

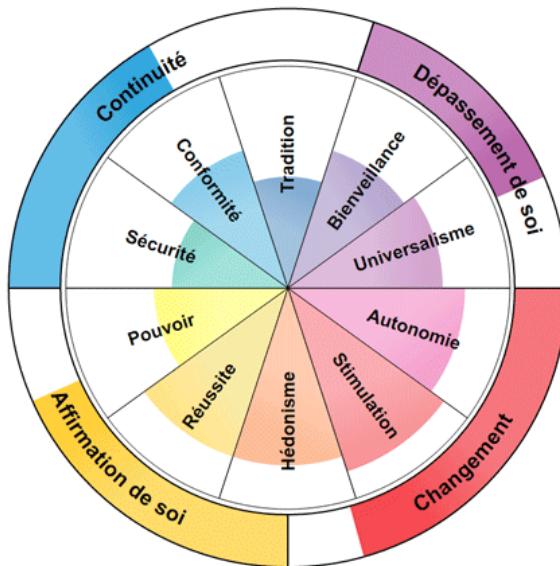
CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

BUL DE SAINTE, N° 31.

1834.

**2.4 Valeurs et déontologie,** Les valeurs sont un concept central des sciences sociales. Pour Durkheim (1893) comme pour Weber (1905), les valeurs sont fondamentales pour expliquer l'organisation et le changement, au niveau de la société comme à celui des individus. La théorie des valeurs de base et universelles du psychologue Schwartz se base sur la classification de dix valeurs.

Valeur	Objectif
L'autonomie	Indépendance de la pensée et de l'action, possibilité de choisir, de créer, d'explorer
La stimulation	Enthousiasme, variété et de nouveaux défis à relever dans la vie
L'hédonisme	Plaisir ou gratification sensuelle personnelle
La réussite	Le succès personnel obtenu grâce à la manifestation de compétences
Le pouvoir	Statut social prestigieux, contrôle des ressources et domination des personnes
La sécurité	Sûreté, harmonie et stabilité de la société, des relations entre groupes et entre individus, et de soi-même
La conformité	Modération des actions, des goûts, des préférences, et des impulsions susceptibles de déstabiliser ou de blesser les autres, ou encore de transgresser les attentes ou les normes sociales
La tradition	Respect, engagement et acceptation des coutumes et des idées soutenues par la culture ou la religion
La bienveillance	La préservation ou l'amélioration du bien-être des personnes avec lesquelles on se trouve fréquemment en contact
L'universalisme	Compréhension, estime, tolérance et protection du bien-être de tous et de la nature



Le cercle des valeurs selon S.H. Schwartz

Si pour se conformer à une déontologie, il n'est pas nécessaire de réfléchir aux valeurs, l'éthique invite à réfléchir sur les valeurs qui motivent l'action. La déontologie n'est pas une morale par essence sociale et personnelle, elle est professionnelle et fixe les objectifs de bonne gestion par métiers. Elle a un caractère interne permettant la régulation de la profession mais aussi un caractère externe visant à maintenir le niveau de confiance de la société dans cette profession, dans ses valeurs et les comportements de ses membres. Kernaghan se référant à la « *Task Force on Public Service Values and Ethics* » au Canada (1996) classe en trois catégories les valeurs de la fonction publique.

Valeurs Démocratiques	Valeurs Professionnelles	Valeurs liées à l'éthique et aux personnes
<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernement responsable</li> <li>Primauté du droit</li> <li>Soutien de la démocratie</li> <li>Respect des institutions démocratiques</li> <li>Intérêt public</li> <li>Transparence</li> <li>Neutralité/impartialité politique</li> <li>Responsabilité</li> <li>Application régulière de la loi.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Valeurs traditionnelles :</li> <li>Neutralité</li> <li>Intégrité</li> <li>Loyauté</li> <li>Légalité</li> <li>Egalité</li> <li>Fiabilité</li> <li>Efficacité</li> <li>Qualité</li> <li>Valeurs « NPM » :</li> <li>Efficience</li> <li>Economie</li> <li>Flexibilité</li> <li>Innovation</li> <li>Service aux clients</li> <li>Transparence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Valeurs liées à l'éthique :</li> <li>Intégrité</li> <li>Honnêteté</li> <li>Probité</li> <li>Prudence</li> <li>Impartialité</li> <li>Equité</li> <li>Désintéressement</li> <li>Discréption</li> <li>Confiance du public</li> <li>Valeurs liées aux personnes :</li> <li>Empathie/compassion</li> <li>Civilité/courtoisie</li> <li>Tolérance</li> <li>Ouverture d'esprit</li> <li>Solidarité/participation</li> <li>Sincérité</li> <li>Modération</li> <li>Bienséance</li> <li>Raison</li> <li>Humanité</li> <li>Courage</li> </ul>

**2.5 Conséquentialisme,** Par contraste avec l'éthique des devoirs, l'éthique des conséquences, ou « conséquentialisme », se préoccupe uniquement des conséquences de nos actions, pas de leurs intentions. Nous devons choisir les actes qui auront les meilleures conséquences, qui contribueront le plus à l'amélioration de l'état du monde. Mentir peut être justifié dans les cas où cela permet de sauver des vies ou d'éviter un conflit. La théorie éthique conséquentialiste est l'utilitarisme, courant de pensée qui affirme qu'une action est bonne ou mauvaise en fonction de ses seules conséquences sur le bien des personnes concernées. Les utilitaristes divergent sur la définition la plus appropriée de l'utilité (plaisir, bien-être, bonheur, satisfaction des préférences, etc.), mais s'accordent sur un principe moral unique : maximiser l'utilité collective.

**2.6 Éthique de la discussion,** La « *théorie discursive de la morale* développée par Jürgen Habermas dans le sillage de Karl-Otto Apel, est une forme de procéduralisme qui ne nous offre pas d'outils pour juger le *contenu* d'une norme ou d'une action, mais qu'elle cherche à déterminer sous quelles conditions une norme morale valide pourrait être produite. Déterminer comment des individus réels faisant face à des problèmes concrets pourraient résoudre leurs conflits en construisant des normes qu'eux-mêmes jugent moralement « valides ».

Le principe d'universalisation « (U) » de Habermas affirme qu'une norme morale n'est valide que « *si les conséquences et les effets secondaires qui, de manière prévisible, résultent de son observation universelle dans l'intention de satisfaire les intérêts de tout un chacun peuvent être acceptées sans contrainte par toutes les personnes concernées* ». Selon lui, c'est via la discussion pratique que des normes doivent être établies. Une telle discussion est caractérisée par la publicité d'accès, l'égalité de participation, la sincérité des participants et l'absence de contraintes. Des personnes libres et égales échangent des arguments pour défendre ou rejeter la validité d'une norme en ne se soumettant qu'à la « force du meilleur argument ». Aucune contrainte de statut, de moyens, de compétences, etc. ne devrait déterminer le résultat de la discussion pour garantir la rationalité et l'impartialité des normes produites. Il est dès lors capital que les participants « décloisonnent leurs perspectives », c'est-à-dire se mettent à la place d'autrui et affinent leurs propres compréhensions d'eux-mêmes et de la situation après avoir appris de l'expérience des autres participants.

### 3. Pourquoi avons-nous besoin d'éthique ? A quoi ça sert une déontologie?

Nous avons besoin d'éthique en raison :

- Des changements constants de la société et de la nécessité d'y adapter et d'adapter nos règles de conduite.
- des pressions sociales pour les droits individuels afin de trouver un équilibre optimal entre eux et ceux-ci et les droits collectifs.
- de la progression de la science et de la médecine

La déontologie sert à :

- **Aider et responsabiliser**, pour organiser un groupe de professionnels, en leur donnant des points de repères pour décider et s'orienter dans différents contextes de travail. « *Toute la difficulté, note Denis Salas, se concentre sur la position ambiguë de la déontologie qui peut avoir deux sens très différents selon qu'elle est associée à la discipline ou orientée par l'éthique*. Dans le premier cas, ce qui domine est la volonté d'en faire un instrument de contrôle *a posteriori* des comportements individuels. Rapprochées de l'éthique, les normes déontologiques deviennent une aide pour un décideur exposé à des risques». Elle n'est pas un instrument de disciplinarisation même si, en raison de son caractère collectif, elle est marquée d'un certain formalisme.

- **Définir une profession,** Une profession n'est ni une association (un rassemblement volontaire de personnes), ni une communauté (groupe dont les membres ont une même conception du Bien). Ce qui relie les membres, au sein d'une même profession, n'est ni ce qu'ils sont, ni ce qu'ils entendent devenir mais ce qu'ils ont à faire ensemble. Dans une société plurielle et sécularisée, ce n'est ni la ressemblance des acteurs ni la convergence des vocations qui constituent le centre de gravité d'une profession mais son utilité publique qui représente, comme l'a bien vu Hegel, « l'honneur » de la profession. Il s'agit certes de s'adapter à une nouvelle donne socio-juridique mais aussi de redéfinir une identité professionnelle en clarifiant la spécificité d'un champ et la finalité des missions assignables.

- **Moraliser les pratiques,** une déontologie précise les bonnes et les mauvaises pratiques. Il ne s'agit pas de jeter l'anathème sur certaines pratiques. Une déontologie enseignante par exemple n'a pas à fixer des canons didactiques mais à proposer des critères socio-éthiques qui permettent de récuser ou de valider certaines pratiques. Elle est une sorte de sagesse collective, issue des débats qui traversent une profession.

**4. Déontologie professionnelle: études de cas.** Elle fait référence à l'ensemble de principes et règles éthiques (code de déontologie, charte de déontologie) qui gèrent et guident une activité professionnelle. Ces normes sont celles qui déterminent les devoirs minimums exigibles professionnels dans l'accomplissement de leur activité. Plusieurs professions ont développé leurs propres codes de déontologie, citons :

- déontologie médicale du Serment d'Hippocrate ;
- déontologie des pharmaciens : en France, le code de déontologie des pharmaciens est intégré au Code de la santé publique<sup>2</sup> ;
- déontologie des sages-femmes : intégré au Code de la santé publique;
- code de déontologie des avocats ;
- déontologie des huissier de justice ;
- déontologie des notaires ;
- déontologie des magistrats ;
- déontologie des architectes,
- déontologie des ingénieurs (au Québec) ;
- déontologie des ingénieurs écologues (Association française des ingénieurs écologues<sup>3</sup>) ;
- déontologie du journalisme, régie par la charte de Munich.
- déontologie dans le secteur médico-social.
- déontologie administrative.

#### 4.1 Déontologie en milieu médical : relation soignant-soigné.

Elle a évolué, passant d'un modèle paternaliste à un modèle d'autonomie exercée par le patient (SOMMER-PÉRÉ et PARIZEAU, 2012). La notion d' « alliance thérapeutique » est au cœur de la relation. Elle peut se définir comme « la collaboration mutuelle, le partenariat, entre le patient et le thérapeute dans le but d'accomplir les objectifs fixés. » (BIOY et BACHELART, 2010). Elle est influencée par les caractéristiques du patient, celles du soignant, ainsi que la technique thérapeutique utilisée (DESPLAND et al., 2000). La communication est un élément-clé dans la construction de la relation afin de laisser chaque partie s'exprimer. En écoute active, l'objectif est de laisser le patient s'exprimer pour créer un « espace intermédiaire de rencontre » entre lui et le thérapeute (IGUENANE, 2002).

## 4.2 Déontologie en pédagogie

L'enseignant se distingue par des exigences morales, par une attitude existentielle qui a trait, non pas à la détention ou l'acquisition de connaissances, mais au rapport à autrui. La déontologie a ainsi pendant longtemps suppléé l'absence de compétences strictement « professionnelles » ; elle a constitué pour ainsi dire une « professionnalisation par défaut » de la pratique enseignante. Aujourd'hui où le thème de la professionnalisation du métier est devenu dominant, la référence à la déontologie et à l'éthique est appelée à changer de sens . Elle n'est plus un « supplément d'âme », le substitut d'une professionnalité absente - mais au contraire , elle s'intègre aux compétences exigibles de l'enseignant ; et c'est la distinction même entre le « technique » et « l'éthique », entre les moyens et les fins. « *L'enseignant est un expert en méthode et une source d'information* » ; l'éthique qui le définit est une éthique de la compétence. Il agit en professionnel de l'enseignement , notamment :

- Il fait preuve de conscience professionnelle.
- Il suit l'évolution des idées pédagogiques et développe ses connaissances et compétences.
- Il respecte le devoir de réserve ou le secret de fonction lié à la profession.
- Il manifeste curiosité intellectuelle et ouverture au monde.
- Il sait se mettre en question ; il pratique son auto-évaluation.
- Il fait preuve de sens critique, d'autonomie, et sait prendre ses responsabilités.
- Il recherche un avis ou une aide extérieure s'il se trouve en difficulté.

La relation enseignant-enseigné et les devoirs qui s'y rapportent occuperaient une place importante dans un code de déontologie. Aux seuls devoirs de l'enseignant, celui-ci s'inscrit aussi dans une communauté de pairs. «*La fonction d'éducation est si globale, écrivent Gauthier et Raulin, ses composantes (instruction, éducation, formation,...) si inextricables, qu'on voit mal comment des règles a priori pourraient aider des professeurs à éviter cette angoisse qui est le cœur et la richesse de leur métier*». Une pratique pédagogique est non seulement identifiable par un début et une fin mais aussi par une série d'actes que l'on peut rapporter à «une unité de dessein». N'y a-t-il pas un risque, avec l'introduction d'un code de déontologie, de voir la pratique pédagogique se transformer en un agir techniciisé, en une suite d'opérations et, par conséquent, d'assimiler l'enseignant en un simple opérateur?

## 5. Déontologie de la recherche scientifique (Suite en Master 2)

### 5.1 Qu'est ce que la Recherche Scientifique?

Faire de la recherche est "*l'étude de la construction des connaissances valables*" (Piaget). C'est l'étude de la manière dont les sciences peuvent produire des connaissances particulières, ayant une valeur "scientifique". Le chercheur est supposé produire des "connaissances valables", et ceci correspond à un certain nombre de procédés pour y parvenir.

Il faut donc qu'il adopte progressivement une certaine attitude à l'égard de ce qu'il avance et des moyens qu'il a utilisés pour y parvenir. Nous touchons là la première caractéristique du chercheur, qui le différencie d'autres experts ou professionnels : il mène en permanence un travail de réflexion sur sa propre démarche (on appelle cela la "réflexivité") et peut à tout moment dire où il en est et quelle méthode il utilise. En effet, le chercheur doit sans cesse être capable d'expliquer la manière dont il a produit ces connaissances. Il va devoir répondre à de nombreuses questions lui demandant de justifier ce qu'il avance.

#### L'attitude du chercheur ou "travail épistémique". -

- Le chercheur indique les fondements, les points de départ, les postulats sur lesquels il fait reposer son travail.
- Il définit précisément les notions qu'il utilise.
- Il questionne et justifie les choix (de méthodes ou de contenu) qu'il a dû faire.

### 5.2 Valeurs de la recherche scientifique :

Il doit exister un ensemble de valeurs de la recherche scientifique, les plus importantes étant :

- Objectivité : mentionner moralement les faits atteints, qu'ils soient en opposés à l'avis du chercheur ou le contraire, renforcent son avis, sans aucun changement, ni modification ni distorsion de ceux-ci.
- Précision : adopter des mesures précises basées sur des valeurs et des fondements scientifiques pour atteindre des résultats scientifiques acceptables.
- Scientificité : utiliser la méthode systématique de la science pour atteindre la vérité.
- Neutralité : c'est le fait de s'abstenir et s'éloigner du fanatisme et toute forme d'intégrisme, mais également de toute subjectivité à l'opinion et à l'autosuffisance, que le chercheur soit mentalement ouvert d'esprit.
- Signification /argumentation : le chercheur s'appuie sur des preuves suffisantes pour prouver la validité des théories et des hypothèses afin de parvenir à une solution logique, c'est-à-dire que sa réflexion s'articule sur un système argumentaire cohérent et logique.

**5.3 Connaissances savantes et connaissances ordinaires,** En SHS, faire de la recherche c'est supposer que l'on sait vraiment ce que veut dire "scientifique", et que l'on serait capable de bien délimiter la frontière entre "connaissances savantes" (ce que disent les chercheurs) et "connaissances ordinaires" (ce que chaque individu peut savoir). Le chercheur en SHS a donc à construire, au-delà des apparences et des croyances, des notions et des procédés de recherche qui vont lui permettre de s'écartier des représentations toutes faites. "*Le fait est conquis contre l'illusion du savoir immédiat*" (Bourdieu). Cette "conquête" va lui permettre de produire des connaissances ayant des caractéristiques précises. Est-ce que cela signifie que le chercheur est le seul détenteur de la "vérité" et que ses connaissances sont supérieures aux autres ? On l'a longtemps cru (ce qu'on appelle le "scientisme", qui est la foi inébranlable dans la supériorité de la Science). Mais aujourd'hui on dira plutôt qu'il n'y pas d'opposition complète et brutale entre les deux types de connaissances. Pourquoi ? La connaissance "ordinaire" peut d'abord être fondée sur une sagesse, accumulée depuis longtemps, qui a sa valeur propre et qui est transmise de génération en génération (le vieux paysan, le sage...). D'autre part, certaines pratiques sont indémontrables en l'état actuel de la "science" officielle (l'homéopathie en médecine). Enfin, l'expérience pratique peut être précieuse, même si elle n'est pas fondée sur des dispositifs de recherche rigoureux

(psychologie, gestion, droit). Reste que ces connaissances "ordinaires", que le chercheur ne peut donc négliger, ont trois limites fortes :

- elles sont liées à la personne de celui qui les détient (le "tradi-praticien" des pratiques africaines ou chinoises, le cadre d'expérience, l'artisan expérimenté, etc.) et donc peu communicables ;

- elles sont fondées sur les contextes au sein desquels elles ont été produites, et donc difficilement généralisables ;

- elles sont donc dépendantes de la confiance qu'on veut bien accorder à celui qui les détient, et non pas de procédures objectives et vérifiables.

A l'inverse, les connaissances scientifiques sont communicables et valables en dehors de leur milieu d'origine. Elles prétendent à la généralité, l'universalité.

#### 5.4. Les quatre caractéristiques des connaissances produites par le chercheur :

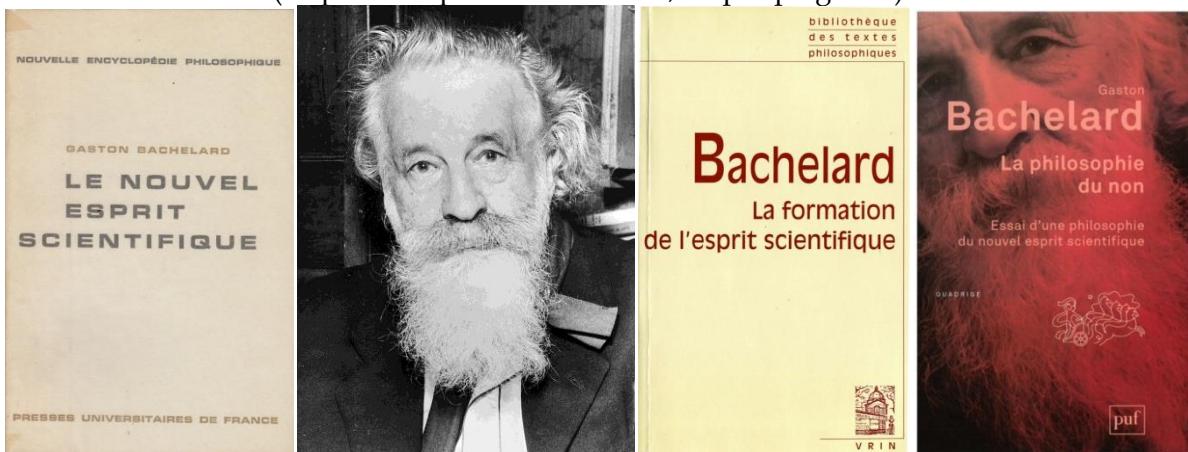
Chaque discipline, chaque chercheur peut avoir une manière particulière d'exprimer ce que sont des connaissances "scientifiques", issues de la recherche. A Avoir un certain état d'esprit Empruntons au philosophe des sciences, G. Bachelard, sa définition de "*l'esprit scientifique*" (Bachelard 1968), composé de quatre qualités :

- curiosité intellectuelle (sortir des idées convenues, aimer la découverte),

- esprit critique (aimer le débat, accepter la remise en cause),

- rejet de toute autorité extra-scientifique (indépendance du jugement par rapport à la hiérarchie, les institutions, le clergé, le gouvernement...),

- honnêteté et sincérité (ne pas manipuler les résultats, ne pas plagier...).



**5.4.1 Partir des faits observables,** Même si les SHS ne disposent pas d'une base "objective" comparable à celles des sciences de la nature, elles se distinguent de la spéculation pure. Elles doivent avoir un certain rapport avec une réalité constatable, existant en dehors du cerveau du chercheur. Elles sont des sciences "*positives*", selon l'ancêtre de la sociologie A. Comte. Ce point fait débat autour du "positivisme". Trois positions sont isolables. Historiquement, le positivisme est d'abord proposé par A. Comte (1828) ; il est renforcé par des philosophes viennois au début du 20e siècle puis dénoncé par d'autres aux 20e et 21e siècles. On voit donc qu'il y a deux écueils possibles : un positivisme absolu, difficilement applicable en SHS, et un "relativisme" absolu (tout se vaut, puisque cela dépend de l'analyste et de son approche). Plus le chercheur se situe par rapport à une réalité observable, objectivement constatable, éventuellement mesurable, plus il se rapprochera de la tradition "positiviste". Plus il se situera au contraire par rapport à des phénomènes peu saisissables objectivement, sur lesquels plusieurs approches sont possibles, et pour lesquels l'observateur influe l'observé, plus ce chercheur se situera dans une approche antipositiviste. Dans les Sciences sociales, la position consistant à privilégier l'idée que le chercheur "construit" la réalité qu'il étudie s'appelle "constructivisme". Attention à ne pas opposer brutalement : sciences de la nature = positivisme et sciences humaines = constructivisme. Les différences sont plus nuancées. Certaines sciences de la nature ne sont plus aujourd'hui seulement

"positivistes" (la médecine l'est moins que par le passé), et certaines SHS (économie, sociologie) se situent dans un certain positivism plus ou moins mesuré.

*a priori*, comme ce fut le cas dans les nouvelles extensions de la géométrie, ne peut plus être un rationalisme fermé. Il y aurait donc intérêt, croyons-nous, à prendre la philosophie scientifique en elle-même, à en juger sans idées préconçues, en dehors même des obligations trop strictes du vocabulaire philosophique traditionnel. La science crée en effet de la philosophie. Le philosophe doit donc infléchir son langage pour traduire la pensée contemporaine dans sa souplesse et sa mobilité. Il doit aussi respecter cette étrange ambiguïté qui veut que toute pensée scientifique s'interprète à la fois dans le langage réaliste et dans le langage rationaliste. Peut-être alors devrait-on prendre comme une première leçon à méditer, comme un fait à expliquer, cette impureté métaphysique entraînée par le double sens de la preuve scientifique qui s'affirme dans l'expérience aussi bien que dans le raisonnement, à la fois dans un contact avec la réalité et dans une référence à la raison.

Il semble d'ailleurs qu'on puisse donner rapidement une raison de cette base dualistique de toute philosophie scientifique : par le fait même que la philosophie de la science est une philosophie qui s'applique, elle ne peut garder la pureté et l'unité d'une philosophie spéculative. Quel que soit le point de départ de l'activité scientifique, cette activité ne peut pleinement convaincre qu'en quittant le domaine de base : *si elle expérimente, il faut raisonner ; si elle raisonne, il faut expérimenter*. Toute application est transcendante. Dans la plus simple des démarches scientifiques, nous montrerons qu'on peut saisir une dualité, une sorte de polarisation épistémologique qui tend à classer la phénoménologie sous la double

Viser des lois ou au moins des régularités ou des extensions. Pour qu'une connaissance soit utile, il faut qu'elle s'applique dans tous les cas comparables à ceux qui lui ont donné naissance. Tel phénomène produit tel effet,  $x$  produit  $y$ . On dira qu'il y a une détermination de  $y$  par  $x$ . Les sciences de la nature consistent à constater que  $y$  est produit par  $x$ , et à trouver la cause de cet effet. Il n'y a pas de hasard, tout s'explique par des lois qu'il convient de découvrir. Les phénomènes fortuits ne sont que le reflet de notre ignorance a dit le mathématicien Poincaré. Les SHS peuvent donc se fixer comme objectif d'établir le même type de détermination. On a parlé pour la sociologie de "Physique sociale", pour l'économie de "Science naturelle des richesses". La psychologie sociale, par exemple, propose des lois sur la diffusion des opinions, la pression des groupes sur leurs membres. La sociologie, l'économie, la gestion en ont aussi produit. Une connaissance qui serait limitée à l'observateur et aux conditions de ce qu'il a observé n'aurait aucun degré de généralité et ne permettrait pas de prédire ce qui se passera dans les autres cas. Est-on bien sûr aujourd'hui qu'il n'y a pas aussi une certaine indétermination dans certains phénomènes physiques ? Les SHS, de leur côté, doivent-elles copier le "déterminisme" des Sciences de la nature ou se contenter d'étudier des phénomènes singuliers et au mieux des régularités, sans prétendre produire des lois universelles ?

Karl Sigmund

## PENSÉE EXACTE AU BORD DU PRÉCIPICE

Une histoire du Cercle de Vienne

Avec une postface de Douglas Hofstadter,  
auteur de Gödel, Escher, Bach



éditions  
markus haller

**5.4.2 Induction et déduction** Le passage d'une observation ponctuelle à une considération d'ensemble (ou l'inverse) est de toute façon un problème essentiel. Il faut distinguer à cet égard deux procédés principaux :

- l'induction permet de partir d'une observation qui, si elle se répète, va permettre d'émettre une loi générale (méthode "inductive")

- la déduction au contraire part d'une théorie ou d'une règle générale et cherche à vérifier si celle-ci s'applique dans la situation observée.

On voit que les Sciences de la nature ont commencé par être inductives avant de pouvoir émettre des lois générales, que l'on a cherché ensuite à solidifier en les testant dans de nombreux cas spécifiques. En répétant l'expérience, on s'aperçoit que le phénomène est identique et donc on peut proposer une "loi" scientifique. Certaines disciplines, comme la psychologie, l'économie, la gestion, plus rarement la sociologie, confiantes dans l'existence de lois ou de règles déjà élaborées au cours de leur histoire, procèdent principalement par l'émission d'hypothèses que l'on cherche à valider (ou invalider) dans la réalité étudiée. Cette démarche est dite "hypothético-déductive". D'autres au contraire (histoire, ethnologie par exemple) sont essentiellement inductives : elles privilégient l'observation spécifique et ne cherchent que prudemment des régularités. On constate ainsi la complémentarité des deux procédés au fil de la recherche. Mais il n'est pas toujours possible de parcourir tout le processus (induction puis déduction). Le chercheur devra donc choisir le procédé le plus adapté à son sujet et à l'état de développement de son domaine. Certaines disciplines, certains centres de recherches privilégient clairement l'une ou l'autre (méthodes inductives ou hypothético-déductives).

**5.4.3 Remettre en cause les acquis :** Le chercheur se définit par sa capacité à soumettre à la critique des "vérités" admises jusqu'à présent. Il ne peut partir que d'une volonté d'interroger ce qui a été affirmé jusqu'à présent. "Il n'y a pas de vérités premières, il n'y a que des erreurs premières" dit G. Bachelard. Ceci est d'autant plus nécessaire dans les SHS que tout peut être dit et que chacun peut avoir une opinion sur tout. Le bon sens est courant, tel phénomène paraît "logique", les "évidences" abondent... Le chercheur est forcément influencé par son environnement (son entourage, ses lectures, les médias, etc.) et peut ne pas prendre conscience qu'il se lance sur des pistes sur lesquelles il n'a pas en réalité pris assez de recul. Certains parlent de "rupture épistémologique" pour désigner cette distance, construite volontairement par le chercheur, qui va lui permettre de neutraliser ces influences et de réexaminer la question posée de manière nouvelle la plus "objective" possible. Cela ne veut pas dire que le chercheur contredira toujours les affirmations antérieures, mais il les aura d'abord soumises à examen et pour cela aura construit une réflexion, un questionnement personnel. S'il aboutit à confirmer une idée déjà émise, il l'aura fait de manière construite et justifiable. Les connaissances "scientifiques" résultent donc d'un état d'esprit particulier, d'une recherche de faits, d'une tentative de trouver des lois générales (ou des régularités) et d'une remise en cause des acquis.

**5.4.4 Comment savoir si ce que l'on dit est "vrai" ?** Nous avons ainsi des caractéristiques nous permettant de définir le type de connaissances que la recherche doit produire. Mais comment va-t-on savoir si ce que le chercheur avance constitue un progrès ? S'il est meilleur ou supérieur à ce que les autres prétendent ? S'il est "dans le vrai" ? K. Popper (un ancien du Cercle de Vienne) apporte une réponse : la vérité objective, absolue est inatteignable. Par contre, chaque théorie, chaque recherche doit s'exposer à sa propre réfutation et être considérée comme valable tant que cette réfutation n'a pas eu lieu. En d'autres termes, est scientifique une connaissance qui peut potentiellement être critiquée (mais ne l'a pas encore été de manière convaincante). Le critère de "réfutabilité" est essentiel. Une croyance n'est pas réfutable (on croit ou on ne croit pas) et donc elle n'est pas du ressort de la science. Ce que produit la science, ce sont des connaissances provisoirement non réfutées, mais qui pourraient l'être (par exemple en refaisant les mêmes expériences aboutissant à d'autres résultats). Cette vision (qu'on a appelée improprement "falsificationisme", il vaudrait mieux parler de "réfutationisme"), montre bien le caractère provisoire de chaque contribution et le caractère "cumulatif" du processus scientifique. Elle a aussi des conséquences sur la méthodologie de recherche. Le chercheur doit expliquer sa méthode et la livrer ainsi à l'examen des autres chercheurs. La recherche est un phénomène collectif à travers le fait que chacun va essayer de comprendre, et éventuellement de comparer ou reproduire les résultats des autres, afin de les confirmer, de les compléter ou de les réfuter.

## 5.5 Ethique de la recherche

Les textes de l'éthique de la recherche forment un ensemble normatif hétéroclite qui dépend, de la grande diversité des organisations scientifiques qui les édictent (organisme de recherche, société savante, université) et de la multiplicité des disciplines scientifiques dont chacune soulève des problèmes éthiques spécifiques. Mais derrière cette hétérogénéité se profile une éthique commune qui porte sur les questions relatives à la méthodologie scientifique, la validité des résultats, la qualité des évaluations... Dès lors, il est possible d'établir une distinction entre l'éthique et la déontologie communes, qui transcendent les disciplines et les éthiques ou déontologies spécifiques, qui concernent une spécialité ou une organisation scientifique particulière.

Les 8 principes déontologiques de Popper (2013) :

- Il n'y a pas d'autorités qu'on doive à tout prix respecter.
- Il est impossible d'éviter les erreurs.
- Il y a des erreurs même dans les théories éprouvées.
- Il ne faut pas camoufler ses erreurs.
- Il faut se mettre à l'école de ses erreurs...
- Faire preuve d'autocritique et de vigilance.
- Nous avons besoin des autres, la critique venant d'autrui est une nécessité.

-Faire une critique rationnelle spécifique et impersonnelle.

Le processus de recherche scientifique passe par plusieurs étapes, de l'idée à la publication et à la mise en œuvre. Le chercheur doit prendre en compte les aspects éthiques de la recherche scientifique "attention au plagiat!". Ces étapes sont :

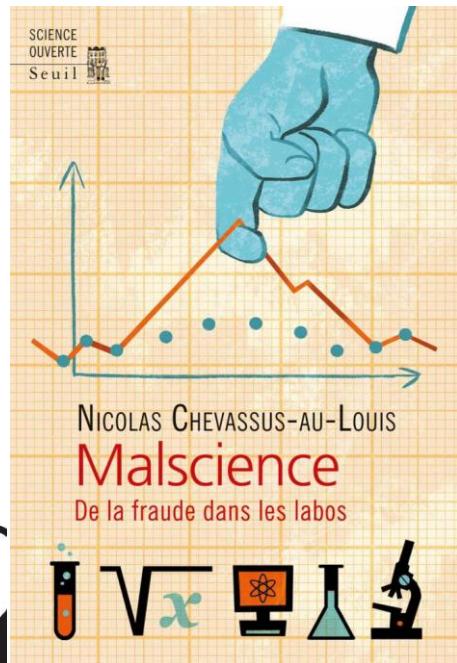
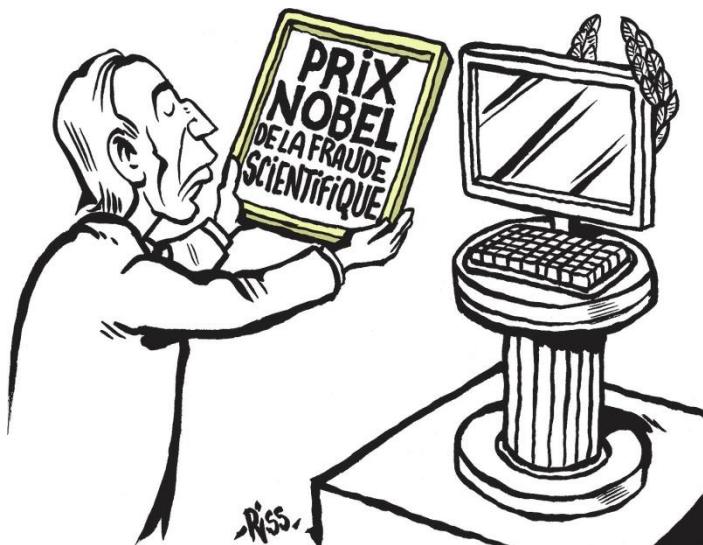
- Choisir un sujet de recherche,
- Évaluer le travail de recherche scientifique,
- Exécuter la recherche,
- la diffusion et la publication de l'information et l'utilisation de ses résultats.

**6. Le plagiat**, Selon le nouveau Petit Robert, plagier c'est copier (un auteur) en s'attribuant indûment des passages de son œuvre ». Selon la définition appliquée à l'université d'Ottawa: « *Plagier, c'est voler les mots (parlés ou écrits), les idées, les théories, les faits (qui ne sont pas considérés comme des connaissance générales), les statistiques, les œuvres d'art, etc. d'une autre personne en les faisant passer pour (siennes). La traduction partielle ou totale des textes d'autrui constitue une forme de plagiat si la source n'est pas indiquée.* ».<sup>3</sup>

C'est donc, le fait de s'approprier un travail (texte, image, photo, données...) réalisé par quelqu'un d'autre. copier intégralement un passage sans mentionner la source, résumer la pensée de quelqu'un sans citer la source, acheter un travail déjà fait sur Internet.

*Quelques synonymes du Plagiat :*

*la fraude scientifique ou académique ; la triche académique (tricherie) ; le copiage ; la piraterie intellectuelle et scientifique ou la falsification.*



La fraude scientifique consiste, quant à elle, à déformer les données de terrain ou les résultats de certaines analyses pour différents motifs : confirmer une hypothèse à laquelle on tient, rendre publiable une recherche qui ne le serait pas, satisfaire les exigences du commanditaire de la recherche, etc. Des chartes déontologiques proposées par certains organismes ou publications scientifiques tentent d'endiguer ce

<sup>3</sup> La politique de l'ICN école de management en matière de plagiat.

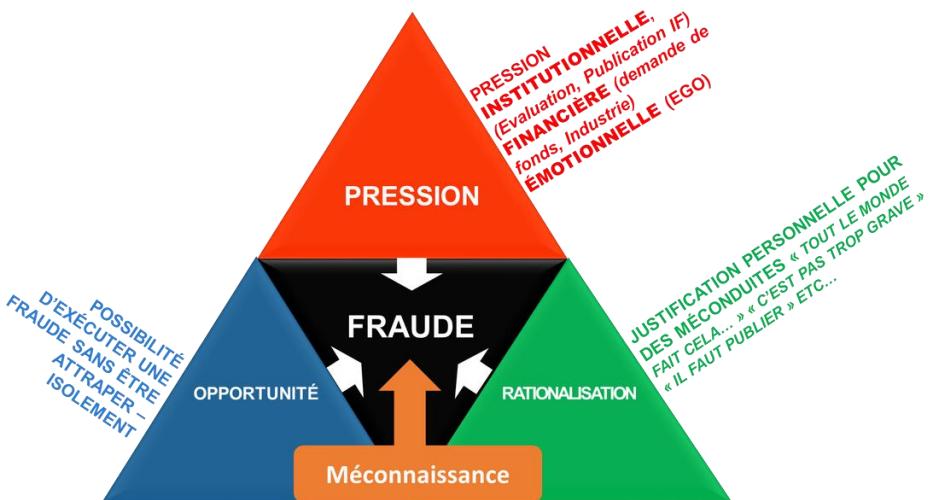
phénomène. Le principe de transparence méthodologique est un moyen de prévenir ces dérives. Des méthodes électroniques existent qui peuvent permettre de le détecter mais pas toujours commodes et efficaces. De nombreuses Universités européennes ont pris des sanctions contre des fraudeurs ou des plagiaires, allant jusqu'au retrait du diplôme obtenu avec interdiction de le représenter, voire des conséquences judiciaires. Le principe d'honnêteté doit être absolu. C'est celui d'ailleurs que le chercheur invoquera à son tour quand ce sera lui qui publiera !

*Pourquoi nous considérons le plagiat comme un crime ?*

- parce que celui qui le pratique ne fait que violer l'éthique et les normes académiques ;
- parce que celui qui plagie ne fait que tromper sa propre personne.
- le plagiat reflète l'inefficacité.
- parce qu'il est une forme de vol et de concurrence déloyale.

**Les causes du plagiat,** En 1950, un criminologue américain Donald Cressey, a mené une étude sur un échantillon de 200 personnes condamnées pour fraude. Il a ainsi isolé trois points communs (**pression, opportunité et rationalisation**) entre chacune de ces affaires et a décrit le modèle du triangle de la transgression ou triangle de la fraude. Cette représentation peut également être appliquée aux fraudes scientifiques, où la **pression, l'opportunité** et la **rationalisation** associée parfois à la méconnaissance sont les éléments combinés pouvant conduire à une méconduite scientifique. Plagiat et fraude se sont développés à cause de l'évolution du contexte de la recherche . Parmi les causes possibles qui expliquent le recours à cette pratique :

- Pression sur les enseignants-chercheurs pour publier ("publish or perish")
- Dépendance accrue de la recherche des financements de commanditaires qui peuvent être tentés d'orienter les résultats.
- Compétition exacerbée entre laboratoires,
- Faible compétence en recherche linguistique et la non maîtrise des langues étrangères ;
- Manque de conscience sur la gravité du plagiat ;
- L'impunité et l'ignorance totale sur l'existence de sanctions et des systèmes de détection.
- Le manque de culture liée à la propriété intellectuelle ;
- L'impossibilité de faire la distinction entre ce qui peut être utilisé sans documentation et ce qui n'est pas permis ;
- Ne pas maîtriser les méthodes qui consiste à organiser les travaux scientifiques, notamment comment citer et documenter.



## Les sanctions du plagiat :

- Faible réputation scientifique ;
- Effondrement de l'estime de soi ;
- Déclassement ;
- Refus des thèses et des mémoires (étudiants de troisième cycle et master) ;
- Expulsion de l'université / échec et refus dans l'attribution du diplôme ;
- Expulsion d'organisations ou d'associations professionnelles ;
- Perte d'emploi (membres du corps professoral ou chercheurs) ;
- ça peut aussi atteindre les tribunaux, ou le coupable risque d'être trainé dans tribunaux.

## Mesure de lutte contre le plagiat :

- sensibiliser et responsabiliser les étudiants, enseignants, chercheurs, futurs managers, ...
- la mise en place de système de détection de plagiat (logiciels, système d'analyse des fraudes...)
- l'intégration du cours de déontologie dans le cursus universitaire et la mise en place de code de déontologie.

**Ethique du chercheur :** L'objectif est de motiver les chercheurs à examiner leurs recherches (mémoires, thèses de doctorat) du point de vue de l'éthique de la recherche;

- en ce qui concerne la profession de chercheur et ses responsabilités dans le cadre de cette profession,
- la manière dont ils mènent leurs recherches et les rendent publiques par le biais de la presse écrite,
- L'impact de cette recherche sur la société.

## Quelques aspects de tensions dans le cadre de la recherche scientifique :

Le point de référence des tensions associées à la préparation de la recherche scientifique est d'exprimer les différentes forces, parfois contradictoires, qui constituent la base des questions morales nécessaires au développement de la thèse et, en général, de tout travail de recherche. Par exemple :

- Le sujet de ma thèse est-il mon sujet, mon choix ? ou bien c'est le sujet que l'administration a choisi pour moi et qui le supervise ?
- Qui finance ma recherche ? Dans ce contexte-là, où sont ma liberté et mon impartialité dans l'élaboration de la recherche que je veux faire ?
- Quelle est ma position en tant que doctorant dans la mesure où mon travail de recherche se fait dans un contexte de relations autoritaires, au sein du laboratoire de recherche ? d'un département...
- Comment mon éthique personnelle coexiste-t-elle avec l'éthique du chercheur (le conflit entre la position politique ou religieuse et la conduite de la recherche et son impact sur la société) ?
- Comment peut-on concilier les nécessités expérimentales (les expériences sur animaux) et le respect de ceux qui font l'objet de ces expériences ?
- Comment pouvez-vous prendre le temps d'être sensible et hésitant, revenir pour définir la vision, l'analyse critique dans le temps limité de la thèse ?
- Comment pouvez-vous concilier le désir et le sentiment de joie de la recherche, avec l'importance de trouver des résultats ?

## Quelques dérives dans le domaine de la recherche:

Il faut savoir que le contexte scientifique, la tentative explicative / empirique et la méthode d'action peuvent introduire des écarts dans la recherche et influer sur les résultats. Par exemple, les questions épistémologiques suivantes sont des préceptes moraux qui doivent être approfondis (des règles de bonne conduite) :

- Quelles sont les hypothèses et les simplifications sur lesquelles reposent les efforts de la recherche ? Sous ces hypothèses et simplifications (au niveau des modèles, ...), quelles sont les limites de mon travail ?
- Est ce que mon travail de recherche se fait dans le contexte d'un paradigme, d'un courant intellectuel clair (est-ce que ce travail est l'objectif de l'encadreur ? de mes partenaires ou de l'institution ou de centre de recherche qui m'emploie) ? De quelle manière cet environnement peut-il guider la manière de considérer les

problèmes et les interprétations, et provoquer la cécité et le manque de vision et la prise en compte d'autres cadres ? En tant que doctorant ou chercheur, comment puis-je proposer ou défendre d'autres manières de voir les choses ?

- Qui contribue à mon travail de thèse et sa rédaction ? quel est le rôle du superviseur de recherche, par exemple ? Quel est le rôle de mon directeur de thèse, de master par exemple ?

#### Droits et devoirs des enseignants-chercheurs :

##### - Droit de l'enseignant-chercheur:

- Accès à la profession : Compétence / Qualification ;
- Enseigner à l'abri de toute ingérence ;
- Evaluation et Appréciations : Critères Académiques ;
- Cadre de travail idéal : se consacrer pleinement à ses tâches ;
- Bénéficier de formation et stages périodiques.

##### - Devoirs :

- préserver l'intérêt de l'institution,
- faire preuve de **conscience** professionnelle,
- se conformer aux **normes** de l'activité professionnelle,
- s'abstenir d'engager la responsabilité de l'établissement à des **fins personnelles** ;
- faire preuve de **disponibilité** et **omniprésence**- **Être à jour** : innovations, actualisation des connaissances, des méthodes d'enseignement.
- Combiner entre **enseignement** et **recherche** selon les normes universelles loin de toute forme de propagande et d'**endoctrinement**
- **Respect** des règles pédagogiques
- Achèvement des programmes
- Transparence dans l'évaluation
- Encadrement adéquat
- fonder ses travaux sur une quête sincère du savoir : **attention au plagiat accepter la confrontation loyale** des points de vue différents
- confidentialité** du contenu des délibérations et débats tenus au niveau des différentes instances.

#### Droits et devoirs des étudiants : évolue dans des conditions harmonieuses :

- formation de qualité ;
- évaluation juste, équitable et impartiale ;
- représentativité de ses pairs ;
- représentation au sein des organes de la structure ;
- créer des associations étudiantes à caractère scientifique, culturel ou sportif.

##### Devoirs de l'étudiant :

- Cadre réglementaire en vigueur,
- faire preuve de civisme
- Résultats pédagogiques,
- Ne jamais frauder ou recourir au plagiat
- Préserver les moyens matériels mis à sa disposition

Les enseignants et les étudiants, « ensemble » doivent servir *la science et la connaissance scientifique (l'institution qui est l'université/institut,...)*.